

## Procès-verbal

Date et heure de la séance : 26/03/2024 à 20h00

ARTAUX Clément	x	JACQUET Katia	x	NOUVEAU Raphaël	x
BRUNET Cédric	proc	MARICHIAL Audrey	x	PLANCHON Nicolas	x
COIGNUS Stéphane	proc	MOUGIN Aurélien	x	RICHARD Michel	x
		MOUGIN Bruno	x	THOMET Pierre	proc
GRENOT Sandra	x	NOEL Claire	proc	VOYNNET Bernard	x

Absents excusés : Cédric BRUNET (procuration à Nicolas PLANCHON), Stéphane COIGNUS (procuration à Bruno MOUGIN), Claire NOEL (procuration à Raphaël NOUVEAU) et Pierre THOMET (procuration à Michel RICHARD)

Mme Katia JACQUET a été élue secrétaire de séance.

Le quorum est donc atteint.

La question inscrite à l'ordre du jour a été examinée :

### **N° 27/2024 : MISE EN CONFORMITE DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT (RESEAUX ET STATION)**

Monsieur le Maire rappelle que, dans le cadre de la réalisation des travaux de mise en conformité des systèmes d'assainissement (réseaux et station), la commune a confié une mission de maîtrise d'œuvre au bureau d'études GEOPROTECH afin de l'accompagner durant le déroulement du projet (études/consultation/travaux).

Suite à la consultation des entreprises, Monsieur le Maire présente le rapport d'analyse des offres réalisé par GEOPROTECH pour le compte de la commune. Il en ressort que les offres de l'entreprise JUSTIN TP située à Autrey-le-Vay (70110) pour le lot 1, de PIACENTINI située à Colombe-lès-Vesoul (70000) pour le lot 2 et ADTEC située à Bourg-en-Bresse (01000) pour le lot 3 sont les offres économiquement les plus avantageuses au regard des critères du règlement de consultation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- ✓ **APROUVE**, pour le lot 1, le choix de l'entreprise JUSTIN TP comme attributaire du marché pour un montant de 1 266 272,50 € HT soit 1 519 527,00 € TTC, délibérant ainsi à l'encontre du mémoire de la maîtrise d'œuvre.
- ✓ **APROUVE**, pour le lot 2, le choix de l'entreprise PIACENTINI comme attributaire du marché pour un montant de 876 066,00 € HT soit 1 051 297,20 € TTC.
- ✓ **APROUVE**, pour le lot 3, le choix de l'entreprise ADTEC comme attributaire du marché pour un montant de 34 540,00 € HT soit 41 448,00 € TTC.
- ✓ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les marchés relatifs aux travaux de mise en conformité du système d'assainissement (réseaux et station) avec les entreprises sus-citées ainsi que tous les documents s'y rapportant.

✓ **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder aux demandes de subventions à l'Etat, à l'Agence de l'Eau et au Département de la Haute-Saône.

Vote : unanimité

Le Maire, Michel RICHARD

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. RICHARD', written in a cursive style.

Le secrétaire de séance, Katia JACQUET

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'K. JACQUET', written in a cursive style.